

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelentferner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

ExpoSan Cura Schimmelentferner (37100-000000)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Agent de contrôle des moisissures pour la pulvérisation / Application voir fiche technique technique / pour les utilisateurs public et les utilisateurs professionnels

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur : Bosshard + Co. AG
Lack- und Farbenfabrik
Rue/Boîte Postale : Ifangstrasse 97
Sigle du pays/Code postal/Localité: 8153 Rümlang
Téléphone : ++41 44 817 73 73
Télécopie : ++41 44 817 73 00
Contact : bosshard@bosshard-farben.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse ++41 44 251 51 51 Kurzwahl 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Acute 1 ; H400 - Danger pour l'environnement aquatique : Aiguë 1 ; Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 ; H410 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 1 ; Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque de graves lésions des yeux.

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Met. Corr. 1 ; H290 - Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux : Catégorie 1 ; Peut être corrosif pour les métaux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Corrosion (GHS05) · Environnement (GHS09)

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CL ACTIF ; N°CAS : 7681-52-9

HYDROXYDE DE SODIUM ; N°CAS : 1310-73-2

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelfeufner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P260	Ne pas respirer les brouillards.
P264	Se laver les main soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Rapporter le contenu/récipient au point de vente ou éliminer dans un centre de collecte pour déchets spéciaux.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH206	Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
--------	--

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CL ACTIF ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488154-34-xxxx ; N°CE : 231-668-3; N°CAS : 7681-52-9

Poids : $\geq 3 - < 5 \%$
Classification 1272/2008 [CLP] : Met. Corr. 1 ; H290 Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 STOT SE 3 ; H335 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

CARBONATE DE SODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488154-34-xxxx ; N°CE : 207-838-8; N°CAS : 497-19-8

Poids : $\geq 1 - < 5 \%$
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

HYDROXYDE DE SODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457892-27-xxxx ; N°CE : 215-185-5; N°CAS : 1310-73-2

Poids : $\geq 0.5 - < 1 \%$
Classification 1272/2008 [CLP] : Met. Corr. 1 ; H290 Skin Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318

AMINES,ALKYLDIMETHYLE C12-14(PAIR) N-OXYDES ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119490061-47-xxxx ; N°CE : 931-292-6; N°CAS : 308062-28-4

Poids : $< 0.25 \%$
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 2 ; H411

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelfefferner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Après contact avec le produit consulter un médecin.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas combustible. Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie:Chlorine. Dioxyde de chlore Gaz hydrochlorique (HCl) Oxyde d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant Porter un vêtement de protection totale

5.4 Indications diverses

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Risque d'éclatement du récipient en cas de fort échauffement: Danger d'explosion!
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Tenir à l'écart de toute source d'ignition, ventiler l'endroit. Ne pas inhaler les vapeurs. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire. En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Veiller à une aération suffisante

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelfeufner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Observer les réglementations de la protection du travail. Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution. Eviter le contact avec les acides. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Se laver les mains soigneusement après manipulation: Prévoir une douche oculaire et des installations sanitaires près du lieu de travail

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie:

Le produit n'est pas combustible. En cas d'incendie, des fumées dangereuses peuvent être générées (chlore, chlorure d'hydrogène, dioxyde de chlore).

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée de personnes non autorisées. Si nécessaire, limites de quantité en fonction des conditions de stockage.

Conseils pour le stockage en commun

Tenir à l'écart de acide fort, base forte, agent oxydant

Classe de stockage (TRGS 510) (D) : 12

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe.

Température de stockage recommandée : +2 °C à +8 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

HYDROXYDE DE SODIUM ; N°CAS : 1310-73-2

Type de valeur limite (pays d'origine) MAK (CH)

:

Valeur seuil : 2 mg/m³

Remarque : e SSC

Version : 01.01.2013

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL (CH)

:

Valeur seuil : 2 mg/m³

Remarque : #e SSC

Version : 01.01.2013

CHLORE; N°CAS : 7782-50-5

Type de valeur limite (pays d'origine) MAK (CH)

:

Valeur seuil : 0.5 ppm / 1.5 mg/m³

Version : 2019

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL (CH)

:

Valeur seuil : 0.5 ppm / 1.5 mg/m³

Version : 2019

TRICHLORAMINE*; N°CAS : 10025-85-1

Type de valeur limite (pays d'origine) MAK (CH)

:

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelfeufner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

Valeur seuil : 0.06 ppm / 0.3 mg/m³
Version : 2019

* Les chloramines peuvent être formées par la réaction du chlore et de ses dérivés avec les composés azotés tels que l'urine et la sueur. C'est également le cas de ce produit contenant du chlore actif dans lequel des chloramines (par exemple de la trichloramine) peuvent être produites en présence de composés azotés.

1.2 DNEL Travailleurs

CAS: 7681-52-9 hypochlorite de sodium
DNEL Aiguë – inhalation, effets systémiques 3,1 mg/m³
DNEL Aiguë – inhalation, effets locaux 3,1 mg/m³
DNEL Long terme – inhalation, effets locaux 1,55 mg/m³
DNEL Long terme – inhalation, effets systémiques 1,55 mg/m³
CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium
DNEL Long terme – inhalation, effets locaux 1 mg/m³

8.1.3 PNEC

CAS: 7681-52-9 hypochlorite de sodium
PNEC eau douce 0,00021 mg/l
PNEC usines de traitement des égoûts 0,03 mg/l
PNEC orale 11,1 mg/kg food
PNEC eaux, libération périodique 0,00026 mg/l
PNEC eau de mer 0,000042 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

L'équipement de protection personnel doit être choisi en concordance avec les normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur par l'équipement de protection personnel. L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes EN: respirateur EN 136, 140, 149; Lunettes de protection des yeux / EN 166; Vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; Gants de protection EN 374; Chaussures de sécurité EN-ISO 20345/DIN EN 13832-2/3. Mesure de la concentration en chlore avec un tube détecteur, par ex. Compur (548 899 Type: 109 SB); Dräger (type CH 24 301: chlore 0,2 / a); Auer (type D5085801: Cl₂-0.2)

Protection yeux/visage

Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués, conforme à EN 374. Matériau approprié NBR (Caoutchouc nitrile). Temps de pénétration (durée maximale de port) > 480 min. Epaisseur du matériau des gants Caoutchouc naturel, latex naturel (NR) ts: Indice de protection classe 6.

Protection corporelle

N'est pas nécessaire lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi. Porter des vêtements de protection imperméables (tablier, bottes, combinaison de protection complète selon EN 14605 pour les éclaboussures ou EN ISO 13982 pour la poussière).. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. Filtre combiné B-P (EN 141) (code couleur : blanc gris). En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : liquide

Couleur : jaune

Odeur

Chlorée

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :

Aucune donnée disponible

Point de congélation :

Aucune donnée

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelentferner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	disponible 60.4 °C	
Température de décomposition :		Aucune donnée disponible	
Point éclair :		non applicable	
Température d'ignition :		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité :		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité :		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur :	(50 °C)	123 hPa	
Densité :	(20 °C)	1.1 g/cm ³	
Test de séparation des solvants :	(20 °C)	non applicable	
Soluble dans l'eau:	(20 °C)	miscible	
pH :	(20 °C / 100 g/l)	12.5 - 13.5	
log P O/W :		Aucune donnée disponible	
Temps d'écoulement :	(20 °C)	non spécifié	DIN gobelet 4 mm
Viscosité cinématique :	(40 °C)	Aucune donnée disponible	
Seuil olfactif :		Aucune donnée disponible	
Densité relative de la vapeur :	(20 °C)	Aucune donnée disponible	
Vitesse d'évaporation :		Aucune donnée disponible	
Solides inflammables :	Aucune donnée disponible.		
Gaz inflammables :	Aucune donnée disponible.		
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible.		
Risques physique:			
Corrosif pour les métaux			
Vitesse de corrosion (mm en acier / année): < 6,25			
Vitesse de corrosion (mm en aluminium / année):6,276			
Type de matière: aluminium			
Évaluation/Classification: Peut être corrosif pour les métaux.			

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Corrode les métaux En cas d'action exercée par des acides, formation de chlore.Un contact avec les acides provoquera libération de gaz toxiques

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Alcalies (bases), concentré. Réaction exothermique avec: Acide Comburant.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelfeufner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (AMINES,ALKYLDIMETHYLE C12-14(PAIR) N-OXYDES ; N°CAS : 308062-28-4)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1064 mg/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	DL50 (HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CL ACTIF ;; N°CAS : 7681-52-9)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	>2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	DL50 (CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	2800 mg/kg
Méthode :	OCDE 401

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (AMINES,ALKYLDIMETHYLE C12-14(PAIR) N-OXYDES ; N°CAS : 308062-28-4)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 402
Paramètre :	DL50 (HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CL ACTIF ;; N°CAS : 7681-52-9)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 402
Paramètre :	DL50 (CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 402

Effet irritant et caustique

Irritation des yeux

Paramètre :	Irritation des yeux (AMINES,ALKYLDIMETHYLE C12-14(PAIR) N-OXYDES ; N°CAS : 308062-28-4)
Espèce :	Lapin
Résultat :	Irréversible.
Paramètre :	Irritation des yeux (HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CL ACTIF ;; N°CAS : 7681-52-9)
Espèce :	Lapin
Résultat :	Irréversible.
Paramètre :	Irritation des yeux (HYDROXYDE DE SODIUM ; N°CAS : 1310-73-2)
Espèce :	Lapin
Résultat :	Irréversible.

Sensibilisation

En cas d'inhalation

Paramètre :	Sensibilisation respiratoire (AMINES,ALKYLDIMETHYLE C12-14(PAIR) N-OXYDES ; N°CAS : 308062-28-4)
Espèce :	Cochon d'Inde
Résultat :	Non sensibilisant.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelfeufner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre :	CL50 (AMINES,ALKYLDIMETHYLE C12-14(PAIR) N-OXYDES ; N°CAS : 308062-28-4)
Espèce :	Tête de boule
Dose efficace :	3.46 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 (HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CL ACTIF ;; N°CAS : 7681-52-9)
Espèce :	(Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) (No guideline followed)
Dose efficace :	0.034 mg/l
Temps d'exposition :	96 h

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre :	EC50 (AMINES,ALKYLDIMETHYLE C12-14(PAIR) N-OXYDES ; N°CAS : 308062-28-4)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Dose efficace :	3.1 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Paramètre :	EC50 (HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CL ACTIF ;; N°CAS : 7681-52-9)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Dose efficace :	<0.0271 mg/l mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Paramètre :	EC50 (HYDROXYDE DE SODIUM ; N°CAS : 1310-73-2)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Dose efficace :	40.4 mg/l
Temps d'exposition :	48 h

Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre :	NOEC (AMINES,ALKYLDIMETHYLE C12-14(PAIR) N-OXYDES ; N°CAS : 308062-28-4)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Dose efficace :	0.7 mg/l
Temps d'exposition :	21 jour(s)

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre :	EC50 (AMINES,ALKYLDIMETHYLE C12-14(PAIR) N-OXYDES ; N°CAS : 308062-28-4)
Espèce :	Pseudokirchneriella subcapitata
Dose efficace :	0.1428 mg/l
Temps d'exposition :	72 h

Chronique (à long terme) toxicité pour les algues

Paramètre :	NOEC (AMINES,ALKYLDIMETHYLE C12-14(PAIR) N-OXYDES ; N°CAS : 308062-28-4)
Espèce :	Algues
Dose efficace :	0.067 mg/l
Temps d'exposition :	72 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelfefferner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne pas jeter égouts ou dans les parages. Eliminer en observant les réglementations administratives.
Renvoyer le contenu/conteneur au point de vente ou à un point de collecte pour les déchets dangereux.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

07 04 01 S

Code des déchets conditionnement

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 1719

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CL ACTIF · HYDROXYDE DE SODIUM)

Transport maritime (IMDG)

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYPOCHLORITE, SOLUTION CL ACTIVE · SODIUM HYDROXIDE)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYPOCHLORITE, SOLUTION CL ACTIVE · SODIUM HYDROXIDE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 8
Code de classification : C5
Danger n° (code Kemler) : 80
Code de restriction en tunnel : E
Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1
Étiquette de danger : 8 / N

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 8
Numéro EmS : F-A / S-B
Dispositions particulières : E 1
Étiquette de danger : 8 / N

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 8
Dispositions particulières : E 1
Étiquette de danger : 8

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Oui

Transport maritime (IMDG) : Oui (P)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelfeufner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Autorisation

CHZN5523

Classe risque aquatique (WGK)

Classe (D) : 2 (Présente un danger important pour l'eau) Classification selon AwSV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

ADR - Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID - Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
IMDG - International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA - International Air Transport Association
IATA-DGR - Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO-TI - Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS - Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
GefStoffV - Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
LOAEL - Lowest Observed Adverse Effect Level
LOEL - Lowest Observed Effect Level
NOAEL - No Observed Adverse Effect Level
NOEC - No Observed Effect Concentration
NOEL - No Observed Effect Level
OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development
VOC - Volatile Organic Compounds
AwSV - Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : ExpoSan Cura Schimmelfeufner
Mise à jour : 03.06.2019

Version : 1.0.0

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
